

PROSTITUTION DES MINEURES

Un guide pour aider les personnels travaillant
auprès des jeunes à **comprendre** et **prévenir**
le phénomène et à **protéger** ses victimes.

**Cette brochure été produite avec le soutien
de la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO).**

Rédaction des textes

Élise Guiraud (Mouvement du Nid)
eguiraud@mouvementdunid.org
Hormis pages 18 et 19 : DGESCO

Claudine Legardinier et Christine Laouéan
ont recueilli les témoignages présentés p32 à p37

Mise en page et illustration

Alice Sandrin
alice.sndrn@gmail.com

Avant-propos

La question de la prostitution des mineures est de plus en plus présente dans notre société et devient à juste titre une préoccupation croissante des pouvoirs publics, tant au niveau local que national. Le phénomène n'est pas nouveau mais il a pris ces dernières années une ampleur inquiétante, favorisé, entre autres, par l'arrivée des services en ligne vite exploités par les proxénètes.

Quels que soient les euphémismes dont on use pour désigner le phénomène, ces jeunes en situation de prostitution sont en danger et ont le droit d'être protégés. **C'est une urgence majeure, car les conséquences de la prostitution sont extrêmement graves pour les victimes.**

Dans votre vie professionnelle ou dans vos engagements associatifs, vous agissez auprès d'adolescents et de jeunes adultes qui peuvent être concernés par la prostitution, **en tant que victimes, en tant que « clients » également.** Pour vous apporter des éléments de compréhension du phénomène, nous avons rassemblé dans ces pages **des informations et des analyses de professionnelles de l'action socio-éducative et médicale.** Nous espérons vous donner des pistes pour soutenir un jeune en situation ou à risque de prostitution. Face à une situation aussi dévastatrice, l'entourage peut se sentir impuissant. **En maintenant un lien, en renouvelant leur confiance, ils et elles pourront aider pleinement le ou la jeune victime au moment propice.**

Nous souhaitons également contribuer à faire prendre conscience aux adultes des réalités vécues dans la prostitution par ces jeunes victimes. Nous espérons qu'ils et elles se feront le relais de cette sensibilisation auprès des jeunes, dans le cadre de l'éducation à la sexualité et dans un esprit de promotion de l'égalité femmes-hommes.

Le Mouvement du Nid

Forts de notre expérience de terrain auprès et avec les personnes prostituées, **nous promovons une sexualité libre de tout rapport marchand, et une société sans violences sexistes et sexuelles.** Notre association est agréée au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public, reconnue d'utilité publique et Mouvement d'éducation populaire.

Chaque année, nos animateurs et animatrices de prévention rencontrent environ **20 000 jeunes sur l'ensemble du territoire français.**

Notre action de prévention s'inscrit dans le cadre constitué par **la circulaire n°2018-111 du 12 septembre 2018** relative à l'éducation à la sexualité dans les écoles, les collèges et les lycées, qui précise que **l'éducation à la sexualité répond aux problématiques des relations entre garçons et filles, des violences sexuelles, de la pornographie, des préjugés sexistes ou homophobes.**

Outre ses activités de prévention et de sensibilisation, le Mouvement du Nid est **une association de soutien aux personnes prostituées.** Nous allons à la rencontre des personnes sur **les lieux de prostitution et sur Internet,** nous les recevons **dans nos permanences** et nous leur offrons **notre soutien inconditionnel dans leurs démarches : accès aux soins, au logement, à la formation, aide juridique, sortie de prostitution** pour celles et ceux qui le souhaitent.

Sommaire

1. Comprendre le phénomène de la prostitution des mineurs	p7	3. Prévenir le sexisme et les violences sexuelles	p25
a. Des situations variées aux conséquences toujours graves	p8	a. La prostitution, un système de violence et d'exploitation	p26
b. Une réalité largement méconnue	p9	b. Le continuum des violences sexistes et sexuelles	p27
c. Des outils neufs au service de vieilles recettes	p11	c. Un cadre : l'éducation à la sexualité	p29
		d. Les idées reçues sur la prostitution masquent une réalité de violence	p30
2. Aider un mineur en situation de prostitution	p13	4. Annexes	p33
a. Repérer et agir le plus en amont possible	p14	a. Témoignages	p34
b. Comment aborder le sujet et passer le relais ?	p16	b. Bibliographie	p40
c. Le signalement, une démarche vitale	p18	c. Agir en prévention avec le Mouvement du Nid	p42
d. La prostitution, une violence aux conséquences dramatiques	p23	d. La formation « <i>Prostitution des mineures</i> » du Mouvement du Nid	p47

Prostitution, les garçons sont aussi concernés

Tout au long de ce document, nous utiliserons l'expression « **prostitution des mineures** », car les filles sont fortement représentées parmi les victimes de ce phénomène. Cependant, nous attirons votre attention sur le fait que **des garçons sont aussi concernés**, avec les mêmes conséquences et qu'ils ont tout autant besoin de protection et d'accompagnement dans cette situation.

1

Comprendre le phénomène de la prostitution des mineurs



1

Comprendre le phénomène de la prostitution des mineurs

La prostitution des mineurs est restée longtemps sous le radar. Depuis quelques années, les contours du phénomène se précisent. S'il demeure difficile d'avancer des chiffres, il est en revanche certain que l'exploitation sexuelle des mineurs n'a rien d'un mythe : beaucoup de proxénètes tirent profit des vulnérabilités de jeunes - voire très jeunes - victimes.

a. Des situations variées, aux conséquences toujours graves

Le terme « prostitution » englobe des formes très variées : prostitution de rue, « escorting » et petites annonces, bars montants et clubs de danse « érotique », faux salons de massage ou actes sexuels commercialisés par webcam, etc. **Toutes ces formes d'exploitation sexuelle peuvent toucher les mineurs, filles comme garçons.** Elles peuvent être organisées par des réseaux structurés ou s'exercer de manière informelle, dans les collèges et les lycées, touchant de très jeunes victimes (généralement des filles) pour le profit de proxénètes et de « clients » parfois à peine plus âgés.

Loin de se cantonner aux seuls « quartiers sensibles » des banlieues parisiennes, la prostitution des mineurs s'observe sur l'ensemble du territoire, y compris dans les petites villes de province et en milieu rural.

Les mineurs étrangers victimes de traite des êtres humains représentent une forte proportion des personnes en situation de prostitution. Pour les jeunes français, la situation la plus fréquente est celle de jeunes filles de 13 ou 14 ans, recrutées dans les collèges, les lycées, les foyers, mais aussi sur les réseaux sociaux, par de petites cellules proxénètes. Elles peuvent parfois relever de la traite des êtres humains.

Ceux-ci gagnent leur confiance en incarnant le petit ami, le « lover boy » qui repère la jeune en manque affectif, ou encore la « bonne » copine compréhensive, qui contacte un jeune isolé, en rupture avec sa famille.

Côté chiffres, les uns parlent d'une augmentation « massive », particulièrement en région parisienne, d'autres rappellent que le phénomène est difficile à mesurer. L'Office central pour la répression de la traite des êtres humains (OCRTEH) indique **une augmentation du nombre d'affaires de proxénétisme impliquant des mineurs depuis 2014.** Selon Elvire Arrighi, cheffe de l'OCRTEH, en 2020, **les mineurs prostituées représentent 25% des victimes de proxénétisme, contre 15% en 2017.**

« On a affaire à des micro-réseaux exploitant deux à quatre jeunes filles, extrêmement mobiles et éphémères, très difficilement saisissables. On a aussi affaire à des prostituées qui ne se considèrent pas comme telles, qui ne voient pas le danger dans leur situation et qui, par conséquent, ne collaborent pas avec les services de police, protégeant leurs proxénètes. »

Raphaëlle Wach

Substitut en charge des mineurs et référente proxénétisme au Tribunal de Créteil (2019)

Dans de nombreux collèges où intervient le Mouvement du Nid, les personnels nous rapportent des situations de prostitution occasionnelle, avec des **actes sexuels échangés contre des objets de valeur ou des stupéfiants**.

Dans la grande majorité des cas, **les jeunes filles victimes de prostitution ne se reconnaissent pas comme telles, ni même n'assimilent leur situation à de la prostitution**.

Lors du colloque « Adolescence numérique et prostitution des mineures » organisé par le Mouvement du Nid en 2019, le directeur d'un foyer éducatif de l'Aide sociale à l'enfance dans le Val-de-Marne signalait à titre d'exemple le cas d'une jeune fille battue par son compagnon et accompagnée par une éducatrice au commissariat. L'agresseur réclamait l'argent obtenu par la jeune fille en échange de fellations. Lorsque ce comportement est qualifié de proxénétisme par les policiers, la victime **« s'offusque, est extrêmement choquée et blessée et leur reproche de la traiter de "pute" »**.

À retenir : la plupart des cas de prostitution de mineures passent inaperçus. **De nombreuses personnes prostituées adultes ont vécu des actes prostitutionnels avant 18 ans**.

b. Une réalité largement méconnue

À l'heure actuelle, nous ne disposons pas de chiffres précis pour situer l'étendue du phénomène, un consensus s'établissant sur une fourchette de **7000 à 10 000 cas en France**. Le rapport d'information parlementaire Bousquet-Geoffroy sur la prostitution, alertait déjà sur la différence « *abyssale* » entre les constats des associations et les chiffres des services de police et recommandait la réalisation d'une « *enquête pour mieux évaluer la réalité de la prostitution des mineurs* »... Le rapport de l'IGAS *Prostitutions, enjeux sanitaires* paru en 2012 lui faisait écho sur ce point, ainsi qu'en 2019, le rapport inter-inspections d'évaluation de la loi du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées.

En 2022, nous disposons de quelques enquêtes :

- **Le Centre de Victimologie** a mené une recherche-action pluridisciplinaire alliant la sociologie, la psychologie et la médecine légale. L'équipe s'est appuyé sur des entretiens avec de nombreux professionnels, des mineurs en prostitution et sur des dossiers judiciairisés. Le rapport décrit la prostitution des mineures comme « l'aboutissement d'un parcours traumatique » : bien que les situations soient très variées, la violence vécue pendant et avant la prostitution est omniprésente. https://bit.ly/CVM_2022 ➡

« La reconversion des dealers en proxénètes n'est pas un mythe. Ils savent que les réponses pénales sont moins sévères s'ils prostituent des femmes que s'ils font le commerce de stupéfiants. »

Quentin Dekimpe
Avocat

- L'Observatoire des violences envers les femmes de Seine-Saint-Denis a mené, entre 2019 et 2020, trois études sur la prostitution des mineures dans le département, à partir de dossiers du tribunal pour enfants, de la Protection judiciaire de la jeunesse et de la cellule de recueil, de traitement et d'évaluation des informations préoccupantes (Crip).
<http://bit.ly/etudeg3> ↩

Les travaux soulignent que la majorité des 77 mineures prostituées et 12 proxénètes a subi des violences en amont de faits de prostitution et, dans 80 % des cas, il s'agissait de violences physiques ou sexuelles.

- En avril 2021, l'Observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE) a réuni de nombreuses contributions d'experts issus de la recherche et du terrain pour améliorer la connaissance de cette « *problématique complexe à laquelle sont confrontés nombre de professionnels et d'acteurs de la protection de l'enfance.* » <https://bit.ly/dossierONPE> ↩

- La Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS) a mené en 2019 une enquête auprès d'acteurs associatifs au contact des personnes en situation de prostitution et conclut à une « **hausse importante du nombre de mineures** rencontrées par les associations spécialisées, notamment lors des maraudes de rue, mais aussi lors d'actions de prévention en milieu scolaire. » <http://bit.ly/enqueteFAS> ↩

Dans le cadre de la mesure 22 du plan de lutte contre les violences faites aux enfants présenté en novembre 2019, un groupe de travail « **Comment lutter contre les nouvelles formes d'exploitation sexuelle qui touchent des mineurs ?** » a vu le jour, rassemblant plusieurs ministères (dont celui de l'Éducation nationale), la mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (Miprof) et des acteurs associatifs. La mesure 22 prévoit également le financement d'une recherche scientifique pour mesurer et dresser un état des lieux de la prostitution des mineures en France. Le rapport final du groupe de travail a été remis le 28 juin 2021 au secrétaire d'État de la protection de l'enfance et des familles, Adrien Taquet. https://bit.ly/rapport_taquet ↩

« J'ai été placé en foyer à l'âge de 9 ans. À 16 ans, j'ai fugué. À 17 ans, le juge m'a rendu à mon père. Comme mon père me battait, je me suis enfui. »

Raphaël

« Ces jeunes filles ont toutes vécu au moins une fois une histoire d'amour ou des actes sexuels qui relevaient du trauma, se sont retrouvées lâchées par le petit copain, dénigrées par le groupe, avec une "réputation". Elles ont été mises à mal, leur estime de soi a été cassée. »

Liliana Gil
Éducatrice spécialisée

C. De nouveaux outils au service de vieilles recettes

Aujourd'hui, les jeunes proxénètes savent tirer parti de toutes les ressources des technologies modernes : organiser et exploiter la prostitution d'autrui n'a jamais été aussi simple. On repère les victimes (et les « clients ») grâce aux **réseaux sociaux**, **on loue une chambre ou un Airbnb par internet, on fait payer la passe via une appli comme le Pot commun ou PayPal !**

Emblématique de cette tendance, la plate-forme **Onlyfans**, surnommé « **L'Instagram du porno** ». Ce service d'hébergement de vidéos et photos permet à des « créatrices » de diffuser des photos et des vidéos réalisées à la demande des « clients », qui payent les prestations en ligne – Onlyfans prélevant 20% de la somme. Parmi les utilisatrices (et utilisateurs) diffusant des photos intimes et des vidéos d'actes sexuels, beaucoup seraient mineures.

Quant à la pornographie, dont la production et la diffusion sont aussi facilitées par le numérique, notre association, **le Mouvement du Nid, relève l'omniprésence des violences physiques et sexuelles dans cette industrie**, où les vulnérabilités des « actrices » sont retournées contre elles.

Le Mouvement du Nid, sur la base de nombreux témoignages, estime que dans la pornographie les profils des victimes sont les mêmes que dans toutes les autres formes de prostitution. Elles ont traversé ou sont encore aux prises avec une situation de violence (sévices physiques, psychologiques ou sexuels, contexte familial dysfonctionnel sur le plan affectif...) qui dégrade l'estime de soi, le sentiment d'appropriation de son corps, et entraîne des carences affectives.

À ces vulnérabilités peuvent s'ajouter des situations d'exclusion et de disqualification sociale pesant sur les jeunes en situation socio-économique très défavorisée et/ou issus de l'immigration.

Emmanuel Meunier, formateur au sein de la mission métropolitaine de prévention des conduites à risques de Paris-Seine-Saint-Denis, résume ainsi pour l'ONPE un « parcours » type : *« une adolescente, qui a subi des traumas (...) fuit une relation d'emprise familiale... pour tomber sous l'emprise d'un proxénète »*. Il invite à adopter une vision globale de tous les facteurs qui ont joué un rôle dans l'entrée en prostitution de la victime : *« la jeune fille ne "tombe" pas dans la prostitution comme une étourdie qui aurait loupé une marche. »*

Notre association accompagne de nombreuses personnes qui témoignent de parcours semblables :

« On m'avait dit que la prostitution c'était le seul endroit où je pourrais rencontrer des trans. Je voulais me procurer des hormones. Je n'avais pas de famille, personne. Je n'ai pas trouvé ça spécialement dur. Après tout ce que j'avais vécu, la violence... J'avais 14 ans. »

Myriam

« À 14 ans, âge auquel j'ai aussi été abusée par un type, j'ai choisi une orientation qui m'a permis de partir loin. À 15, je vivais dans un squat et je prenais de l'héroïne. C'était exactement ce qu'il me fallait : j'étais dans une bulle, dans du coton », se souvient Elsa (prénom d'emprunt), prostituée de 15 à 22 ans. Elle est alors repérée et abordée par des proxénètes : « Ils m'ont servi du champagne, de la coke, à moi qui vivais en squat et étais apprentie en usine, dans un milieu raciste, misogyne et homophobe. Là, j'étais une princesse ! (...) C'est seulement maintenant que j'analyse que ces types m'utilisaient en échange de la came. »

Un autre point commun dans les parcours des jeunes filles est l'impact d'une première relation sexuelle non consentie, qui fait obstacle à une représentation libre et égalitaire de la sexualité. Cette expérience cristallise une vision négative et stéréotypée de la vie affective et sexuelle. La méconnaissance de son propre corps est un facteur aggravant. Ces jeunes renoncent vite (ou n'ont jamais accès) à l'idée que la sexualité et la relation amoureuse peuvent (et devraient) être synonymes de plaisir et d'épanouissement.

2

Aider une mineure en situation de prostitution



2

Aider une mineure en situation de prostitution

Être prostitué constitue une situation de violence massive. En réchapper est une course d'obstacles de longue haleine, qui peut être facilitée par le soutien des proches de la victime : amis, membres de la famille, enseignants... Un enjeu fondamental est de garder le contact avec la victime. Le maintien de la situation de prostitution va presque toujours de pair avec la déscolarisation totale ou partielle, avec des périodes où l'adolescent ne donne plus signe de vie.

a. Repérer et agir le plus en amont possible

La prostitution des adolescents peut rester informelle dans les premiers temps et l'échange d'argent contre l'acte sexuel est loin d'être la norme. **Le gain marchandé en échange de l'acte sexuel peut être un service, un objet de consommation (des chaussures, un téléphone, des objets de luxe), des substances psychoactives (cannabis, protoxyde d'azote ou médicaments) ou encore un ersatz d'argent comme des cartes téléphoniques prépayées.** L'adolescent peut aussi agir parce qu'il ou elle est harcelée et qu'il ou elle espère faire cesser cette situation en cédant. Le gain peut être symbolique : la promesse d'être intégré à un groupe d'amis par exemple.

Ces situations s'ancrent dans des cas de violences survenus plus tôt dans le parcours des victimes. Les animateurs et animatrices du Mouvement du Nid sont informés de situations de prostitution dès le collège, avec des affaires de cyber-harcèlement (vidéos intimes diffusées par un petit ami...) qui ont entraîné une atteinte à la « réputation » et la mise au ban du groupe. Les victimes, brutalement isolées, sont ensuite repérées et abordées par des personnes recherchant une proie facile.

Il est crucial de prendre au sérieux les situations de violence et de harcèlement dès leur commencement.

Tous les parcours sont singuliers, et les raisons pour lesquelles des jeunes peuvent se retrouver en situation prostitutionnelle sont multifactorielles. Le fait de venir d'un milieu social défavorisé peut être un facteur de risque, mais il n'a rien de déterminant. **S'il n'existe pas de « profil type », on retrouve généralement un cumul de vulnérabilités : rupture familiale, maltraitance et violence intrafamiliale, fugue, déscolarisation...** autant de brèches repérées par les proxénètes qui n'hésitent pas en tirer parti. Philippe Germain-Vigliano, opérateur de liaison entre le Tribunal de Grande Instance des Hauts-de-Seine et les établissements scolaires du département, évoque *« des jeunes qui sont démunis au niveau affectif, c'est la seule règle commune que j'ai vue sur des dizaines de cas. »*



DES SIGNES QUI DOIVENT ALERTER

Vous pouvez vous montrer particulièrement à l'écoute, ou chercher à vous rapprocher, d'un ou une jeune qui présenterait plusieurs de ces signes :

Comportement



Un changement de comportement brutal, des signes d'anxiété, de tristesse, de fatigue extrême ; une attitude de confrontation ou de dissimulation

Téléphone



Une attention constante pour son téléphone, dont l'usage semble devenir comme vital

Absence



Un décrochage scolaire voire des absences répétées

Apparence



Un manque d'hygiène corporelle, un amaigrissement ou une prise de poids brutale

Addictions



Une consommation d'alcool, de stupéfiants

Sexualisation



Un comportement soudainement sexualisé, avec l'utilisation de mots crus et des jeux de séduction

Objets



La possession de plusieurs téléphones et des cartes prépayées, d'objets de luxe (grandes marques, maroquinerie...), des préservatifs en très grande quantité, des armes (spays au poivre...)

« *J'ai fait une tentative de suicide à 16 ans. J'ai vu tout un tas de psys. Au lycée, j'étais seule. On disait que j'étais prétentieuse. Je ne l'étais pas mais je courais après la perfection. Il fallait que je sois la plus jolie, la plus brillante.* »

Noémie

b. Comment en parler et comment passer le relais ?

Fille ou garçon, tous milieux sociaux confondus, chacun et chacune peut être concernée par les violences sexuelles, dont la prostitution. En tant qu'enseignant ou personnel de l'Éducation nationale, vous pouvez repérer des signaux d'alerte ou recevoir des confidences.

Les personnels de l'Éducation nationale sont parmi les premiers interlocuteurs et interlocutrices susceptibles de repérer qu'un ou une jeune est en danger de prostitution. Le fait d'avoir été sensibilisé au préalable à la question des violences sexuelles, dont la prostitution, peut les aider à décoder les indices éventuels et mieux accueillir les confidences de ces jeunes.

Dans la grande majorité des cas, les jeunes victimes de prostitution ne viennent pas spontanément demander de l'aide auprès de l'infirmière scolaire, de l'assistante sociale ou du psychologue du collège. C'est le plus souvent un tiers qui donne l'alerte ou encore une agitation inhabituelle, par exemple lorsque des vidéos circulent parmi les élèves.

Comme l'explique Patricia Fernandez, principale de collège, dans le rapport de l'Observatoire national de la protection de l'enfance : « *Le premier interlocuteur de la jeune fille dépend du signal d'alerte. Si elle ne fait plus ses devoirs, ça peut être les professeurs, si elle ne vient plus à la cantine, ça peut être l'assistante sociale (parce qu'on croit d'abord à un problème de ressources), la psychologue scolaire si on remarque un changement de comportement ou l'infirmière si on lui voit des marques ou une blessure sur le corps. Ensuite, par le dialogue on peut découvrir des choses qui permettent de comprendre ce qui se passe pour elle.* »

L'Observatoire des violences envers les femmes du 93 montre que la situation prostitutionnelle de plusieurs mineures a été repérée « *à partir d'un comportement changeant ou d'un absentéisme répété* ». Dans une situation évoquée par l'Observatoire, le comportement du jeune à l'école a changé du tout au tout après la tentative de viol dont il a été victime : « *D'ordinaire calme, impliqué dans son travail (...) il est devenu insolent, arrogant, en recherche permanente du conflit, s'absente régulièrement sans justifier. C'est ce changement d'attitude qui va pousser le personnel de la SEGPA à observer tout particulièrement ce jeune, ce qui va leur permettre de repérer des indices indiquant un risque de prostitution.* »

« *Ce qui est important pour la victime, et qui prend du temps, ce n'est pas d'être "diagnostiquée" comme "prostituée" mais d'être (...) accompagnée dans un travail d'élaboration psychique qui lui permette de comprendre pourquoi elle se met en danger en adoptant ce type de pratique* »,

Emmanuel Meunier

Formateur auprès de professionnels de l'action sociale.

Comment réagir si vous recevez des confidences d'une mineure en prostitution ? Comment aborder le sujet avec le ou la jeune si vous avez des raisons de penser qu'il ou elle est en danger ?

« *De manière générale, ne pas rendre responsable le ou la jeune de cette situation* », pose Marine Poix, éducatrice spécialisée.
« *La prostitution doit être abordée comme une violence et non comme une activité financière. Vous pouvez poser des questions du type : "Est-ce que quelqu'un te fait du mal ? Est-ce que tu te sens obligée de faire certaines choses ? Est-ce que ton entourage actuel te pose un problème ?"* »

Il est important que vous montriez à la jeune victime que **vous la croyez, qu'elle peut vous faire confiance et que vous allez lui apporter de l'aide**. Ne promettez pas le secret : en effet, **la loi vous impose de signaler tout mineur en danger et c'est le cas d'un ou une mineure en situation de prostitution** (lire ci-dessous et pages suivantes).

Si la victime révèle qu'un de ses camarades l'oblige à avoir des pratiques prostitutionnelles : **il ne faut pas chercher à confronter les témoignages des personnes mises en accusation**.

Si elle emploie des euphémismes ou se présente comme « escort » ou « travailleuse du sexe » : **il n'est pas non plus utile de chercher à lui faire admettre qu'il s'agit de prostitution**.

Dans l'immédiat, la priorité est d'envisager la sécurité immédiate de la jeune victime. Marine Poix conseille d'expliquer qu'à partir du moment où vous avez connaissance de sa situation, vous allez être obligé d'en parler pour la protéger, parce que c'est la loi. **L'État doit assurer sa protection. Le ou la mineure n'a rien commis d'illégal en étant prostituée ; s'il ou elle est victime de proxénétisme, il ou elle a le droit à la réparation intégrale des dommages en résultant**.

Si vous la connaissez, il faut essayer de décrire la procédure qui va s'enclencher (par exemple un éventuel dépistage d'IST et une prise en charge dans un centre médico-légal pour pouvoir constater des preuves physiques des violences...), de quelle manière les professionnels vont pouvoir l'aider et veiller à ce que chaque étape soit effectuée avec lui ou elle.

En complément de ce travail d'accompagnement réalisé par des professionnels de l'action socio-éducative et de santé, les adultes de confiance ont un rôle à jouer auprès de ces jeunes qui ont souvent manqué d'espace pour exprimer leurs avis, leurs choix, leurs besoins. **Garder un lien avec eux et elles, rester confiant et exprimer votre conviction en leurs qualités peut être un véritable atout qui leur sera utile quand ils et elles seront capables d'envisager un autre avenir**.

c. Le signalement, une démarche vitale

Toute personne - il n'est pas nécessaire d'être un professionnel - ayant des raisons de craindre qu'un ou une mineure est en situation de prostitution est donc **tenue de faire un signalement.**

À noter : si les faits sont observés sur Internet, il existe un service de télé-signalement prévu pour avertir les services de police et de gendarmerie.

<https://www.internet-signalement.gouv.fr> ➤

Dans tous les cas, veillez à **donner autant d'informations que possible pour permettre l'identification de la victime et l'évaluation des risques** : vous pouvez par exemple citer entre guillemets les propos exacts de la victime.

En France, les mineurs prostitués sont réputés en danger. **La loi du 4 mars 2002 sur l'autorité parentale conjointe est d'une grande clarté sur le sujet :**

« *La prostitution des mineurs est interdite sur tout le territoire de la République. Tout mineur qui se livre à la prostitution, même occasionnellement, est réputé en danger et relève de la protection du juge des enfants.* » Pour caractériser l'infraction de proxénétisme ou de recours à la prostitution (« clients »), la « majorité sexuelle » n'a pas d'effet : **la victime doit simplement être âgée de moins de 18 ans.**

La loi oblige également les professionnels en exercice (professeur, médecin, etc.) constatant que « la santé, la sécurité ou la moralité d'un mineur sont gravement compromises » à transmettre un signalement ou une information préoccupante. **Ce devoir d'alerter prévaut au secret professionnel, y compris si l'enfant a 15 ans ou plus**, dans le cas d'une situation de prostitution (ou de risque prostitutionnel) : en effet, comme nous l'avons vu, la loi du 4 mars 2002 reconnaît que dans ce cas, le mineur est réputé en danger.

Cet impératif d'alerter vaut **y compris si le mineur semble consentir aux actes prostitutionnels** – le consentement ne peut pas être invoqué dans le cas de la prostitution des mineurs ; **et y compris si l'acte sexuel n'implique pas un échange d'argent** – il peut s'agir d'une contrepartie matérielle ou en nature (psychotropes, hébergement...). Enfin, cette démarche s'impose même si vous n'avez que de soupçons : en effet, les services judiciaires pourront apprécier les suites à apporter.

En pratique, comment procéder ? **Un bon réflexe, joindre en premier lieu le numéro 119 Enfants en danger.** C'est un numéro gratuit et confidentiel, qui vous permettra d'être en relation avec un interlocuteur capable de vous orienter : selon la situation (l'urgence, le degré de gravité), vous serez guidé pour faire parvenir un signalement ou une information préoccupante.

L'information préoccupante (IP) est à adresser à la Cellule de Recueil, de traitement et d'évaluation des Informations Préoccupantes qui relève de l'Aide sociale à l'enfance du département. **Elle permet de déclencher une protection administrative pour l'enfant.**

Un signalement permet de saisir le Procureur de la République sur une maltraitance ou un crime avéré. Il peut déboucher sur des poursuites des auteurs et une protection judiciaire du ou de la mineure. Vous pouvez être guidé par un professionnel : répondant du numéro 119, professionnel de santé ou de l'action sociale, services de police...



ET À L'ÉCOLE, COMMENT SIGNALER ?

Dans les établissements scolaires, une procédure détaille la manière dont vous devez signaler la situation du ou de la jeune, à des fins de protection.

Tout d'abord, ne restez pas seul : échangez en interne avec les autres membres de l'équipe (médecin, infirmier, assistant social, psychologue, CPE, chef d'établissement) ; sollicitez l'expertise et les conseils des personnels sociaux et/ou de santé de l'éducation nationale dans l'évaluation et la gestion de la situation.

Vous avez par ailleurs l'obligation d'informer votre chef d'établissement. En complément des ressources internes à l'Éducation nationale, le **numéro 119 Enfants en danger** (service national d'accueil téléphonique de l'enfance en danger) est un numéro d'urgence qui permet de recueillir, dans un respect de confidentialité, les appels 24h/24 relatifs à une situation d'enfant en danger ou en risque de l'être.

- **En cas de doute, sans faits révélés ou constatés**

Vous devez, selon les circuits de transmission mis en place dans votre département, adresser une information préoccupante (IP) à la cellule de recueil, de traitement et d'évaluation des informations préoccupantes (CRIP) du conseil départemental, afin que les services concernés puissent mettre en place une évaluation et d'éventuelles mesures de protection. Une copie sera également à adresser au directeur académique des services de l'Éducation nationale (en règle générale, par délégation au service social en faveur des élèves). C'est la CRIP qui aura la charge de l'évaluation de la situation.

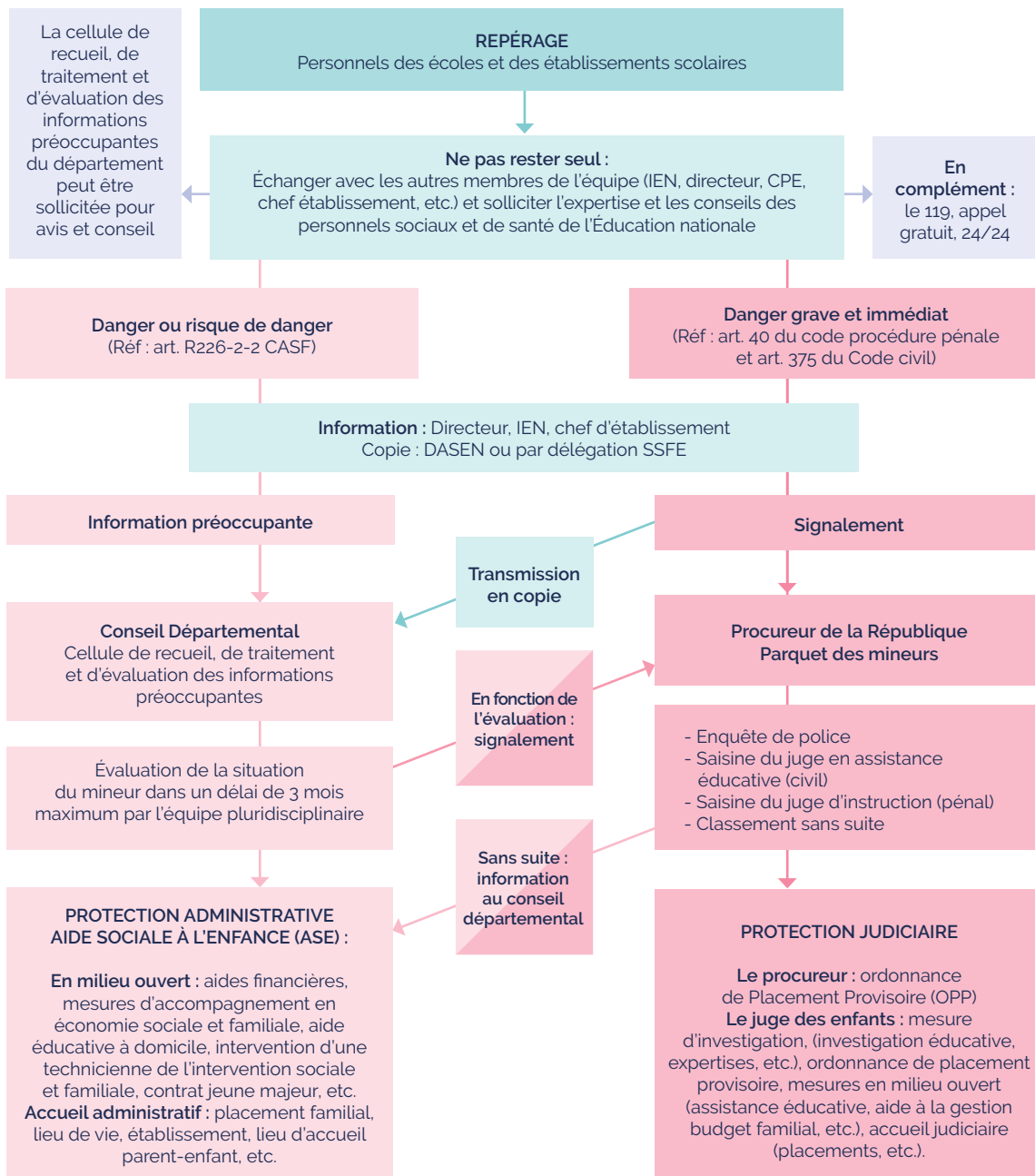
- **En cas de révélation par l'élève, ou par un tiers, ou si vous êtes témoin de faits significatifs**

Vous devez, selon les circuits de transmission prévus dans votre département, transmettre sans délai un signalement au procureur de la République ainsi qu'une copie au directeur académique des services de l'Éducation nationale (en règle générale, par délégation au service social en faveur des élèves). Vous devez adresser un double de ce signalement à la cellule départementale de recueil, de traitement et d'évaluation des informations préoccupantes du conseil départemental.

ET À L'ÉCOLE, COMMENT SIGNALER ?



Circuit de transmission d'une situation d'un enfant ou d'un jeune en danger ou en risque de l'être





ET À L'ÉCOLE, COMMENT SIGNALER ?

Conseils de rédaction du signalement

Cette phase de rédaction peut être réalisée avec l'appui de l'assistant de service social de l'établissement.

- Mentionnez clairement l'identité de l'enfant, son lieu de scolarisation et son adresse précise ;
- Restez factuel en décrivant les signaux de repérage identifiés, le contexte de la parole de l'enfant et en la faisant apparaître avec ses propres mots entre guillemets (ne pas émettre d'analyse ou d'interprétation) ;
- Précisez si le danger est imminent au domicile ou en dehors afin qu'une intervention en urgence soit envisagée ; dans cette éventualité, indiquez à quelle heure l'enfant quitte l'école ou l'établissement scolaire ;
- Indiquez la présence d'une fratrie, il peut arriver qu'en collège ou en lycée, l'aîné révèle les faits dans le but de protéger ses frères et sœurs ou d'autres enfants de la famille ; relisez l'écrit de signalement avant l'envoi.

Le SSFE peut servir d'intermédiaire pour contacter les différents services qui œuvrent pour la protection de l'enfance et connaître les décisions prises. Il pourra également conseiller les équipes en école ou en établissement sur la continuité de l'accueil et la prise en charge de l'élève concerné par l'IP ou le signalement.

Les suites données au signalement (ou à l'information préoccupante)

En cas d'information préoccupante réalisée par un professionnel, les services sociaux du conseil départemental ont l'obligation de transmettre un accusé de réception. Le conseil départemental n'a cependant pas d'obligation d'information sur les mesures prises suite à cette IP. Selon les territoires, ce courrier d'accusé de réception est transmis par la CRIP à l'école, à l'établissement ou au service social en faveur des élèves (SSFE).

Les services départementaux ont trois mois pour évaluer la situation de risque ou de danger. Les travailleurs sociaux mandatés ne peuvent entrer en contact avec l'école ou l'établissement scolaire sans en informer la famille de l'élève, sauf si c'est contraire à l'intérêt de l'enfant (article L. 226-2-2 du Code l'action sociale et des familles).

Les parquets n'ont pas l'obligation de transmettre les décisions prises aux personnes qui ont fait le signalement, même dans le cas d'une ordonnance de placement provisoire (OPP).



ATTENTION AUX IDÉES REÇUES !

Ces fausses croyances sont malheureusement encore trop répandues et elles peuvent faire obstacle à une prise en charge appropriée des mineures en situation de prostitution.

« Elle a l'air d'être d'accord »; « C'est une simple conduite à risque, une expérience, une provocation ».

Il existe **un phénomène de sidération classique d'une victime** de prostitution, qui peut parler de son activité avec détachement, la revendiquer. C'est **un mécanisme de protection lié aux violences subies** durant son activité prostitutionnelle. Il explique que les mineures en situation de prostitution ne « voient pas le problème », défendent et prennent parti pour leur proxénète, refusent des soins psychologiques ou toute autre aide dont ils ne voient pas l'utilité dans un premier temps. **Il faut prendre du recul face à cette attitude déconcertante et éviter de banaliser leur expérience.**

« Ces filles sont prêtes à tout pour s'acheter des produits de luxe, c'est l'époque qui veut ça ».

Les professionnelles de l'action socio-éducative voient apparaître des jeunes filles qui possèdent **des signes extérieurs de richesse, mais pas d'espèces sur elles, qui ont faim**. La supposée « vénalité » de la jeune fille pèse bien peu au regard de tous les autres facteurs qui ont contribué à faire d'elle la source de profit d'un proxénète.

« Ce n'est pas de la prostitution mais du michetonnage ».

Le « michetonnage » est une notion fourre-tout, source de confusions... et parfois une échappatoire pour éviter de creuser la situation, voire un prétexte pour certains établissements scolaires qui refusent de reconnaître qu'il sont confrontés à la prostitution de mineures : « Ce n'est pas de la prostitution mais du michetonnage ». **Le « michetonnage » n'est rien d'autre que de la prostitution dès qu'il y a un acte sexuel en échange d'une contrepartie matérielle ou financière, et une conduite pré-prostitutionnelle s'il n'y a pas encore eu d'acte sexuel.** Les jeunes filles n'emploient pas cette expression mais plutôt des euphémismes comme « je me débrouille », « je gère les mecs. »

« Mon corps a commencé à se couvrir de plaques d'eczéma tellement je ne supportais plus qu'on me touche. »

Noémie

d. La prostitution, une violence aux conséquences dramatiques

L'activité prostitutionnelle en elle-même, répétition d'actes sexuels non désirés, est une atteinte à la santé, quelles que soient ses modalités. Jamais exempte de violences, elle est une négation de la santé sexuelle, telle que la définit l'Organisation Mondiale de la Santé (voir page 22).

En France, deux études font références : l'étude ProSanté menée en 2011 par la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS) et l'Institut de veille sanitaire (InVS) ; celle de l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS), *Prostitutions, les enjeux sanitaires*, parue en 2012. Ces deux études relèvent un état de santé fortement dégradé des personnes prostituées par rapport à la population générale :

- Fort taux d'exposition aux IST (dont le VIH) ;
- Problèmes gynécologiques ;
- Grossesses non désirées ;
- Allergies et affections dermatologiques souvent liées au stress ;
- Troubles alimentaires ;
- Addictions ;
- Troubles du sommeil ...

Le stress est permanent : peur perpétuelle de la maladie, de l'agression, des violences des "clients" et proxénètes.

La santé psychique, en effet, n'est pas épargnée : de nombreuses études font état d'une forte représentation chez les victimes de prostitution de troubles psychosomatiques, anxio-dépressifs, addictions, dépressions et syndromes post-traumatiques (PTSD).

Arrêter la prostitution ne fait pas cesser comme par miracle les atteintes à la santé physique et psychique.

Les empreintes sont durables. Le docteur Eric Darnis, praticien hospitalier au CHU de Nantes, témoigne dans le rapport IGAS : il faut que les souffrances psychiques soient encore plus prises en considération que les physiques, « *parce qu'elles durent longtemps et qu'elles sont un réel frein à la reconstruction* ».

Ces effets dévastateurs sont à considérer quelles que soient les conditions d'exercice de la prostitution. Le rapport Carlshamre, présenté en 2008 au Parlement Européen et faisant la synthèse de dizaines d'enquêtes internationales, établissait un « *risque pour les personnes prostituées beaucoup plus grand de souffrir de blessures physiques et psychologiques liées non pas à une violence extraordinaire mais à la pratique journalière de la prostitution.* »

Pour le moment, nous ne disposons pas encore d'étude méthodique menée sur des jeunes en situation de prostitution. Toutefois, l'IGAS s'alarme, soulignant combien les dégâts observés sur les personnes prostituées adultes ne peuvent que s'amplifier chez les mineures :

« Les jeunes, voire les très jeunes, sont concernés (...) Leur manque d'expérience, une vulnérabilité particulière vis-à-vis des exigences du client et la méconnaissance du fonctionnement de leur propre corps (...) rendent l'exercice de la prostitution particulièrement dangereux pour ces publics et maximisent les risques encourus au plan sanitaire. »

La santé sexuelle selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)

La santé sexuelle est un état de bien-être physique, émotionnel, mental et social associé à la sexualité. Elle ne consiste pas uniquement en l'absence de maladie, de dysfonction ou d'infirmité.

La santé sexuelle requiert une approche positive et respectueuse de la sexualité et des relations sexuelles, ainsi que la possibilité d'avoir des expériences sexuelles qui soient sources de plaisir et sans risque, libres de toute coercition, discrimination ou violence. (...)

Les droits sexuels de toutes les personnes doivent être respectés, protégés et assurés.

3

Prévenir le sexisme et les violences sexuelles



3

Prévenir le sexisme et les violences sexuelles

De nombreux stéréotypes et une forte méconnaissance des réalités de la prostitution brouillent les cartes dans l'esprit du jeune public. Il est possible de développer leur esprit critique et mieux les armer face à la prostitution ainsi que vis-à-vis de toutes les autres formes de violences sexistes et sexuelles.

a. La prostitution, un système de violence et d'exploitation

La prostitution s'inscrit pleinement dans le continuum des violences sexistes et sexuelles perpétrées à l'encontre des femmes : **elle est un des rouages d'un système plus vaste et constitue un obstacle à l'égalité femmes hommes.** En ce sens, la prévention de la prostitution prend place dans **une démarche globale de prévention qui vise à agir sur les stéréotypes sexistes et toutes les formes de violence dans la relation affective.**

Aujourd'hui, le déni ou l'euphémisation qui a longtemps occulté les violences subies par de nombreux jeunes dans le cadre familial s'effrite. **Les violences intra-familiales et l'inceste forment un véritable travail de sape sur les jeunes victimes, multipliant le risque de subir des violences ultérieures.** Dès 2012, l'Inspection Générale des affaires Sociales, recommandait déjà d'intervenir le plus rapidement possible « *en direction des enfants ayant subi des situations d'abus sexuels ou de violences* », pour « *prévenir le développement d'une vulnérabilité pouvant conduire ultérieurement à des conduites à risque, incluant la prostitution* ».

De manière générale, en dehors de ces situations paroxystiques, **beaucoup d'adolescents manquent de modèles positifs et égalitaires pour façonner leurs relations affectives.** Cette lacune pèse sur leur capacité à repérer les premiers signaux faibles qui peuvent indiquer qu'une relation n'est plus égalitaire mais devient « toxique » : jalousie, manipulation affective, dénigrement... Or, ces armes discrètes permettent à l'agresseur de fragiliser la victime, la laissant sans défense lorsque viennent les manifestations plus évidentes de violence que sont les coups, les menaces.

Les adultes mobilisés autour de l'enfant, agissant pour son bien-être et son éducation, qu'ils soient des proches ou des professionnelles, ont donc un rôle important à jouer, au quotidien, en étant sensibilisés aux enjeux de la lutte contre le sexisme et les violences qui en découlent, et plus particulièrement dans le cadre de l'éducation à la vie affective et sexuelle.

b. L'approche abolitionniste française

Le terme « prostitution » renvoie souvent à la seule personne prostituée qui se livrerait à un rapport sexuel contre une rémunération. **Il est plus juste d'envisager la prostitution comme un système qui organise l'achat et la vente de l'usage du corps d'autrui et de sa sexualité.** Ses acteurs sont, outre les personnes prostituées, les proxénètes et les « clients » prostitueurs. Ces derniers accèdent au corps de la personne prostituée par la contrainte économique.

Le système prostitutionnel tire parti des rapports de domination pour mieux exploiter les personnes discriminées : les plus pauvres (d'ici, ou d'ailleurs avec le trafic d'êtres humains), les victimes du racisme et du sexisme (les personnes prostituées sont souvent des femmes, les « clients » sont des hommes).

La France, en votant **le 13 avril 2016 la loi visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées**, reconnaît les personnes prostituées comme **victimes d'un système de violence et d'exploitation, et sanctionne les proxénètes et les « clients » prostitueurs.** Le délit de racolage, qui pesait sur les personnes prostituées, est supprimé.

Ce renversement de perspective est un progrès qui permet de reconnaître :

Que la répétition d'actes sexuels non désirés, qui caractérise la situation de prostitution, est une violence aux répercussions physiques et psychologiques graves.

Que la possibilité de disposer du corps des femmes sans tenir compte de leur désir est un archaïsme et un obstacle à l'égalité femmes-hommes.

Que les personnes exploitées dans la prostitution (femmes, hommes, personnes trans, enfants) ont en commun un faisceau de vulnérabilités, créées ou aggravées par la persistance du racisme et du sexisme dans nos sociétés.



DES VIOLENCES INDISSOCIABLES

Dans les parcours des victimes, la prostitution résulte de nombreux facteurs, tant sociaux qu'individuels, comme le fait d'être ou d'avoir été exposé à des violences et des discriminations.

Le continuum des violences sexistes est une approche conceptualisée dans les années 80 par la sociologue Liz Kelly. Elle invite à considérer les formes directes et indirectes des violences faites aux femmes (féminicides, viols, discriminations et inégalités salariales, accès inégal à l'éducation, etc.) comme liées entre elles, étant toutes des facettes d'une même réalité : le système patriarcal et le maintien des femmes dans une position d'inégalité.

Cette approche est précieuse notamment pour comprendre comment les violences subies peuvent « préparer le terrain » pour d'autres violences, les agresseurs s'appuyant sur les vulnérabilités de leurs victimes.

Les études réalisées en 2019-2020 par l'Observatoire des violences faites aux femmes du 93 et portant sur 77 mineures victimes ou en risque de prostitution (dont 69 filles) et 12 mineurs proxénètes permettent de réaliser combien **les situations de prostitution ont prospéré sur les violences anciennes ou encore en cours** :

2 / 3

des proxénètes

Les deux tiers des proxénètes suivis par la PJJ ont également subi des violences dans leur enfance et leur adolescence, et une décision de protection de l'enfant n'a été prise qu'une seule fois.

15 ans

L'âge médian des victimes au moment de leur premier acte prostitutionnel est de 15 ans.

7 / 10 mineures

Pour 7 mineures victimes de la prostitution sur 10, des violences subies hors du contexte prostitutionnel ont été repérées par les professionnelles. Il s'agit 8 fois sur 10 de violences physiques et/ou sexuelles.

1 / 2 mineure

1 mineure victime de la prostitution sur 2 a subi des violences de ses parents et/ou de ses beaux-parents.

4 / 10 mineures

Pour 4 mineures victimes sur 10, leur mère a subi des violences conjugales. Dans les dossiers les plus complets que sont ceux des juges des enfants, ce sont 6 mineures sur 10 dont la mère a été victime de violences conjugales.

« *J'ai été un homosexuel
rejeté par ma famille.
Mon identité sexuelle,
je l'ai cachée comme
quelque chose
de honteux.* »

Marc

c. Un cadre, l'éducation à la sexualité

La loi du 13 avril 2016 intègre la prévention de l'exploitation sexuelle dans les séances d'éducation à la sexualité, ainsi qu'on peut le lire dans l'exposé des motifs : « *la prévention du recours à la prostitution et des pratiques prostitutionnelles doit être renforcée : l'éducation à la sexualité et à l'égalité entre les filles et les garçons est un enjeu de premier ordre en la matière.* »

En effet, l'éducation à la sexualité ne se limite pas à une dimension sanitaire. La circulaire du 17 février 2003 relative à l'éducation à la sexualité dans les écoles, les collèges et les lycées, précise que l'éducation à la sexualité s'inscrit dans une démarche de santé publique (contraception, IST) et répond également à des problématiques concernant les relations entre garçons et filles, les violences sexuelles, la pornographie ou encore la lutte contre les préjugés sexistes ou homophobes.

Cette ambition est rappelée par la Convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif ainsi que par la circulaire du 12 septembre 2018, qui indique que ces séances ont pour objectifs entre autres de « *sensibiliser les élèves sur (...) les risques à une exposition aux images pornographiques, l'exploitation sexuelle, les violences sexistes et sexuelles, l'égalité femmes-hommes, etc.* »

La prostitution, en tant que violence sexiste et sexuelle, mérite toute l'attention des animateurs et animatrices des séances d'éducation à la sexualité.

En décryptant les logiques sociales, les facteurs socio-économiques et les vulnérabilités individuelles qui créent un risque prostitutionnel, une telle intervention permet d'alerter les jeunes sur les manipulations des proxénètes (faux « petit ami » ou offres d'emplois trompeuses, pressions diverses...) et de lutter contre la banalisation qui en ferait une « activité » sans grand danger, alors que ses conséquences sont d'une extrême gravité.

« L'emploi, y compris par les professionnels, de déclinaisons sémantiques comme loverboys, escort-girl, sugar daddy, "michetonneuses" [accroît] la banalisation de conduites prostitutionnelles. La réalité de la prostitution est occultée. »

Rapport d'évaluation de la loi du 13 avril 2016

IGAS, IGA, IGJ, 2019

visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées

d. Les idées reçues sur la prostitution masquent une réalité de violence

La nécessité de la prévention est d'autant plus importante que les jeunes vivent et grandissent dans un environnement encore fortement imprégné de stéréotypes et d'idées reçues.

Des émissions de télé-réalité et des séries à succès, des « influenceurs », producteurs de contenus sur des plates-formes comme Instagram et YouTube, mettent en scène des modèles de réussite sociale fondés sur la sexualisation des femmes et l'exaltation d'une virilité représentée uniquement à travers des modèles de puissance et de domination pour les hommes.

Ces lourdes injonctions, qui pèsent sur les filles comme sur les garçons, renforcent le positionnement de l'hétérosexualité comme horizon unique des relations affectives et sexuelles, nourrissent **des stéréotypes sexistes toujours vivaces ainsi qu'une vision étroite de la « liberté sexuelle », qui est perçue différemment selon que ce soit un homme ou une femme qui l'exerce...**

Le Mouvement du Nid, sur la base des échanges avec les jeunes lors de son action de prévention, relève l'impact considérable de ces conceptions chez les adolescents les plus en difficulté, aggravant les risques prostitutionnels. Cet effet est d'autant plus important pour les jeunes qui n'ont pas conscience de ce qu'est la prostitution ni de l'engrenage dans lequel ils peuvent être entraînés. La recherche d'une valorisation de soi par la mise en scène de sa sexualité sur les réseaux sociaux, une certaine accoutumance à la violence sexuelle présentée comme banale dans la pornographie, participent également à faciliter un passage à l'acte prostitutionnel. **Il est donc utile d'aider les jeunes à se projeter dans des modèles de sexualité sans violence ni contrepartie, reposant sur l'égalité entre les partenaires.** Cet exercice développe leur sens critique face à d'éventuelles propositions de marchandisation d'actes sexuels, afin de leur éviter de vivre une situation de prostitution, que ce soit en tant que personne prostituée ou « client ».

« La difficulté est qu'elles ne sont [pas toujours] en demande d'aide, au début [elles] peuvent parler d'agression sexuelle ou de faits subis, mais [elles] développent, le temps passant, un discours sur la prostitution choisie, en rejetant toute forme de main tendue. »

Solenne Donal

Vice-présidente chargée des fonctions de juge des enfants à Paris, citée dans ONPE, *Protéger les enfants et les adolescents de la prostitution*, 2021.

Favoriser un regard critique contre les préjugés est fondamental. En effet, la méconnaissance des réalités vécues par les personnes exploitées dans la prostitution et la pornographie entraîne des erreurs d'appréciation lourdes de conséquences.

Le mot « prostitution » évoque pour la grande majorité d'entre eux des images stéréotypées : femmes sur les trottoirs, vivant sous la menace de proxénètes armés jusqu'aux dents.

Les jeunes filles en situation de prostitution ne se reconnaissent pas, et pour cause, dans cette représentation. Elles se vivent en « escorts » - une autre image stéréotypée très courante dans la culture populaire - ou recourent à des euphémismes : « je me débrouille ».

Notre association a mené en 2012 une enquête auprès de jeunes de 14 à 25 ans, qui a recueilli plus de 5000 réponses. Ses résultats nous avaient alerté : **80% des jeunes interrogés affirmaient que l'on ne peut pas vraiment parler de prostitution si celle-ci n'est qu'occasionnelle ou si l'acte sexuel était consenti en échange d'un objet ou d'un service.**

La notion de violence, qu'elle soit physique, psychologique, ou sociale, était très peu citée par les jeunes dans leur discours sur la prostitution. **Ces stéréotypes ont des conséquences dramatiques, en diminuant la vigilance des jeunes face au risque prostitutionnel.** Pour les jeunes victimes en situation de prostitution, ils nourrissent le déni (tout comme la sidération provoquée par la violence subie), limitant la possibilité d'appeler à l'aide et de dénoncer ses agresseurs.

4

Annexes



4

Annexes

a. Témoignages

Les propos parfois crus des témoignages qui suivent sont ceux des victimes. Ils visent à rendre compte de leurs histoires et de leurs parcours.

La prostitution, c'était un cocon, une famille.



Si je suis entrée dans la prostitution, c'est parce que je suis trans. On m'avait dit que c'était le seul endroit où je pourrais rencontrer des trans. Je n'avais pas de famille, personne. J'avais 14 ans et je voulais me procurer des hormones.

On m'a envoyée dans un foyer d'urgence pour les mineurs. J'en suis partie. Je dormais à la rue, je vivais chez les uns et chez les autres. J'ai commencé la prostitution au Bois de Boulogne. Je n'ai pas trouvé ça spécialement dur. Après tout ce que j'avais vécu, après toute la violence... Je ne voyais que mon but : me transformer. J'ai commencé les piqûres à 14 ans. Ce n'est pas douloureux mais il y a des effets secondaires.

Je faisais un ou deux clients pour pouvoir manger. Mais ce que je voulais surtout, c'était avoir un lien avec les autres filles. La prostitution, c'était un cocon, une famille. Mais une famille qui me détruisait. **Ce que je voulais, c'était être entourée, rencontrer des jeunes, rigoler, boire un coup.** On a sa souffrance et on est seul. À qui en parler? À 14 ans, j'ai été rejetée par ma famille.

Ce qui m'a toujours fait souffrir, c'est la discrimination. À l'école, déjà, c'étaient les moqueries. Je n'ai eu que des zéros.

Et quand j'ai été placée à la DDASS, je me suis retrouvée dans des foyers de garçons ! Si vous êtes trans mais que vous êtes féminine et belle, il n'y a pas de problème. Mais si vous faites 1,80m et que vous êtes balèze, ça ne passe pas. Avant, j'étais très homme et puis avec les hormones, je me suis féminisée. Et je suis beaucoup mieux acceptée. Pourquoi ? Je suis restée la même personne.

Il faut être comme ça sinon c'est les moqueries. Moi, des trans, j'en connais qui sortent très peu. Elles restent enfermées, elles invitent chez elles, elles se renferment, elles ne veulent pas avoir l'air de clowns qui se promènent. C'est dur.

Il y a une chose que je voudrais dire aux trans : surtout qu'ils n'aillent pas dans la prostitution ! Qu'ils aillent voir une association ! Je voudrais leur éviter le parcours que j'ai connu.

Myriam





Notre fille avait l'impression qu'elle contrôlait la situation.

Nous avons accompagné la famille de Sabrina, une adolescente entrée en prostitution à 15 ans, par amour pour son proxénète. 10 ans plus tard, elle y est toujours...

Sabrina avait 15 ans et demi lorsqu'elle a disparu. (...) Au bout de deux mois elle avait été retrouvée dans un « bar à champagne belge » par des policiers qui la suspectaient d'être mineure. Sabrina a été entraînée dans ce bordel par un « lover boy », un garçon dont elle est tombée éperdument amoureuse, alors qu'elle était en 3^{ème}. **Il a usé de son charme pour séduire notre fille : très gentil, il lui offrait des cadeaux et la complimentait : « Tu es ma princesse », « Tu es la plus belle ». Il la faisait rêver : « On ouvrira un restaurant sur la Côte d'Azur ».**

Mais pour pouvoir réaliser ces rêves, il fallait de l'argent... Comme Sabrina était trop jeune pour travailler, il lui a fait sécher un jour les cours pour visiter les bars à champagne à la frontière belge. Il lui a expliqué qu'elle pouvait gagner rapidement beaucoup d'argent en encourageant « simplement » les clients à consommer du champagne à 300€ la bouteille. Il lui a assuré que cette situation serait provisoire. C'était évidemment faux ! Rapidement, Sabrina a fait des passes. Nous avons porté plainte contre le mac, mais l'affaire a été classée sans suite ; il n'y avait aucune preuve qu'il était un proxénète.



Dans ces bordels belges, on donne des antidépresseurs et des anxiolytiques qui, mélangés à l'alcool, ont des effets désinhibants et euphorisants. Notre fille avait l'impression que tout allait bien, qu'elle contrôlait la situation, alors qu'elle était au contraire instrumentalisée.

À l'adolescence, Sabrina avait adopté des conduites à risques particulièrement inquiétantes. Elle n'avait pas encore 15 ans lorsqu'elle a commencé à boire de l'alcool dans les toilettes du collège, à sécher les cours. (...) Un jour, elle a fugué (...) La brigade des mineurs l'a retrouvée à 3h du matin dans une maison, seule fille au milieu d'un groupe de garçons. Elle était ivre et avait fumé des joints. Est-ce qu'elle a été abusée sexuellement cette nuit-là... ? Lorsque Sabrina était en 4^{ème}, on nous avait raconté qu'elle avait fait des fellations à des élèves.

À l'époque, j'avais cru qu'il s'agissait de médisances. Sur un mur du quartier, avait été également écrit « Sabrina, la pute ». Je ne pensais pas qu'il s'agissait de notre fille. Aujourd'hui, je me reproche beaucoup d'avoir été si sévère lorsqu'à l'adolescence elle était méchante et violente, sans chercher à comprendre les motifs de son changement brutal de caractère.

Sabrina





Jusqu'à ce que je sorte de tout ça, je n'avais rien connu d'autre que la violence sexuelle.

Il faut que je sois une miraculée pour me relever des dépendances et du traumatisme que j'ai vécu. Je buvais, je me droguais à l'héroïne, au crack, à tout ce qui me tombait sous la main. Pour avoir la came, j'ai été prostituée. Je croyais que je m'en foutais. En fait, on se drogue pour tout anesthésier, pour se couper de soi-même. **Si je n'avais pas pris de drogue, je me serais suicidée.** C'était mon seul moyen de survie. Je n'avais pas les outils que j'ai aujourd'hui.

J'étais jeune quand tout a commencé. À 11 ans, j'ai vidé des bouteilles d'alcool au point de rester dans le coma pendant près de 24 heures. Le lendemain, mes parents me renvoyaient à l'école. À 13 ans, je suis allée dans une fête organisée par une fille dont j'étais tombée amoureuse et qui dealait un peu. Un petit dealer m'a fait fumer et boire.

Ce n'est que récemment que j'ai été capable de mettre le mot « viol » sur ce qui s'est passé. Quand je me suis réveillée, j'étais dans une position humiliante et quelqu'un avait écrit son nom sur ma peau. Quand j'ai demandé ce qui s'était passé, tout le monde a éclaté de rire. Je suis restée avec ça.

À 14 ans, âge auquel j'ai aussi été abusée par un type, j'ai choisi une orientation qui m'a permis de partir loin. À 15, je vivais dans un squat et je prenais de l'héroïne. C'était exactement ce qu'il me fallait : j'étais dans une bulle, dans du coton. Jusqu'à ce que je sorte de tout ça, je n'avais rien connu d'autre que la violence sexuelle.



Depuis que j'ai commencé à identifier mes symptômes, j'ai senti que les violences sexuelles dataient pour moi de bien avant le premier viol dont je me souvenais.

Ma sœur m'a livré un souvenir qui lui est revenu. J'avais six ans, elle neuf. On jouait à cache-cache près d'un lac et j'ai disparu. Soudain, elle a vu un homme sortir d'une cabine de bain. Elle est entrée, je venais d'être violée. Mon carnet de santé est plein de choses incompréhensibles autour de mes 6 ans. J'ai perdu tous mes cheveux, j'ai eu des maladies de peau, j'ai fait des dépressions ; ma lèvre s'est fendue et n'a jamais guéri pendant des années. C'est une clé. Tout s'explique.

Enfant, j'avais des crises de colère et on me traitait de méchante, de menteuse. Je vivais enfermée dans mon imaginaire, j'étais dans une solitude absolue. Si j'avais pu parler à mes parents, à 6 ans, rien de tout ça ne serait arrivé. Aujourd'hui j'ai beaucoup d'amis qui ont vécu les mêmes galères que moi et qui s'en sont sortis. Ensemble, on peut presque se parler de tout, mais dire qu'on a été prostituée reste tabou.

Elsa





Amoureuse de son proxénète.

C'est une infirmière scolaire, en poste dans un lycée, qui nous a raconté l'histoire de Samia, 16 ans. Après un premier échange anodin avec la jeune fille, la professionnelle est restée en contact avec elle, alarmée par un faisceau d'éléments préoccupants.

« Dans son sac, j'ai vu des chaussures roses à talons », explique-t-elle ; « comme j'avais entendu des élèves dire qu'elle fréquentait un quartier de prostitution, j'ai discuté avec elle ; elle n'a pas utilisé le mot " prostitution " mais elle m'a dit qu'elle "rencontrait des hommes " et qu'elle était amoureuse de quelqu'un qu'elle avait connu sur Facebook ; manifestement un proxénète. »

L'infirmière procède à un signalement auprès du Procureur de la République. *Samia a disparu du lycée pendant des semaines puis elle est réapparue en jupe de cuir et bas résille en hurlant " je suis la pute du lycée ! " Elle était droguée. Quand j'ai appelé le Samu, j'ai reçu pour toute réponse : " Qu'elle se débrouille! " j'ai dû insister pour que les médecins se déplacent. »*

La jeune fille, renvoyée chez elle, fait une fugue dès le lendemain. L'infirmière tente de protéger Samia, mais aussi sa petite sœur, qui vient la voir à son tour. L'enfant a subi une agression sexuelle et a été témoin d'un viol collectif. L'infirmière se souvient d'un « *comportement problématique* » et de mots lâchés un jour sur une agression dont elle aurait été l'objet de la part de son frère et d'un oncle : « *une confidence vite interrompue par sa mère qui lui avait enjoint de se taire...* »



Depuis, « *une petite de 6^{ème} et une autre de 5^{ème} sont subitement apparues maquillées, en jupe et décolleté. Samia leur a montré 400€ qu'elle avait gagnés en leur expliquant ce qu'il fallait faire pour en avoir autant* ». L'infirmière s'inquiète également de pratiques comme le sexting : « *Une jeune fille de l'établissement s'est photographiée nue pour prouver son amour à son copain. Celui-ci s'est empressé de faire circuler la photo. Elle a fait une tentative de suicide.* »

Samia





Je me disais, si je peux au moins servir à ça, je sers à quelque chose.

J'ai fait une dépression à 16 ans. Une tentative de suicide. J'ai été hospitalisée. J'ai vu tout un tas de psys, des comportementalistes, des psychologues, des psychiatres... Au collège, au lycée, j'étais seule. On disait que j'étais prétentieuse. Je ne l'étais pas mais je courais après la perfection. Il fallait que je sois la plus jolie, la plus brillante. Je voulais être mannequin.

Un jour, je n'ai pas été sélectionnée à un concours de mannequinat. J'ai commencé à avoir un mauvais regard sur mon corps. Je suis devenue boulimique. Au lycée, j'avais choisi la filière littéraire et pour la première fois, j'ai eu de mauvaises notes en français. C'est ce qui a déclenché ma dépression. J'avais une copine, nous nous sommes fâchées. Bref, je me suis retrouvée seule. **Cette dépression, ça a été le big bang.**

J'ai atterri en clinique psychiatrique. Je me suis mise à sortir beaucoup. A boire trop. A rencontrer des hommes à qui je laissais mon corps. Je plaisais. Ça me faisait du bien mais en même temps je sentais que je plaisais pour mon cul. J'attendais tellement d'amour. J'étais tellement exigeante. Et je faisais comme si je n'attendais rien. Je me disais, si je peux au moins servir à ça, je sers à quelque chose.



Je voyais un psychiatre à cette époque. Je lui ai raconté ma première passe. Il n'a rien dit. Un jour, j'ai eu une séance avec lui juste avant. Il m'a vue dans sa salle de bains me préparer pour aller faire la pute. Il m'a mise dehors mais il n'a rien dit. Bref, il a validé. J'étais en état second. L'alcool, les médicaments. Pour la cocaïne quand même, il m'a dit de faire attention. J'aurais aimé qu'on me mette en garde. **Les gens qui m'entouraient assistaient à ça et ils ne disaient rien.**

Noémie





Je ne voulais pas l'entendre, j'étais en rage (...) mais les mots ont fait leur chemin.

A quatorze ans, j'ai été placée en foyer. J'étais en échec scolaire. Je m'interposais entre mon père et ma mère quand il la battait, je pleurais beaucoup à l'école, il y avait donc eu des signalements. Mais à dix-neuf ans, il a fallu que je quitte le foyer ; j'étais insolente avec les éducateurs, j'avais tout mis en échec.

[Alice a rencontré une gendarme qui a essayé de l'aider].

Maintenant, je comprends que cette femme a été la seule personne qui m'a mise en face de la réalité, qui a mis des mots et a cherché à m'aider même si c'était maladroitement, par méconnaissance. Plusieurs fois, elle m'a dit : « *Ce que tu fais s'appelle de la prostitution, ta patronne est une proxénète.* » Je ne voulais pas l'entendre, j'étais en rage quand elle disait ça. Mais les mots ont fait leur chemin, mon cerveau avait entendu. Elle est la première qui m'a montré que ce que je vivais était violent.

Alice



Dans la prostitution, j'étais dans une autre réalité.

« Ça ne se passait pas bien dans ma famille. J'ai assumé mon homosexualité à 16 ans. Mais j'avais été maltraité par mon père étant enfant. En 2012, j'avais 19 ans, je le lui ai reproché et il m'a dit "casse-toi". »

Emile



Ces documents sont des extraits de témoignages recueillis par Claudine Legardinier et Christine Laouénan, journalistes, et publiés dans **la revue trimestrielle du Mouvement du Nid : Prostitution & Société.**

Vous pouvez les lire en intégralité (ainsi que de nombreux autres témoignages) sur le site de l'association :

www.mouvementdunid.org ↗

b. Bibliographie

Retrouvez ci-dessous les études et rapports qui nous ont servi à rédiger cette brochure.

1. Institutions

Rapport du groupe de travail sur la prostitution des mineurs, coordonné par Catherine Champrenault, juin 2021.
<https://solidarites-sante.gouv.fr/ministere/documentation-et-publications-officielles/rapports/famille-enfance/article/rapport-du-groupe-de-travail-sur-la-prostitution-des-mineurs> ↵

Évaluation de la loi du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées, IGAS, IGA, IGJ, 2019.
<https://www.igas.gouv.fr/spip.php?article769> ↵

Étude sur la prostitution des mineures en Seine-Saint-Denis, Olivia Bourdin, Marie-Paule Conare, Diane Gayraud, Kylian Leplanois et Julie Martinaud, sous dir. Ernestine Ronai, 2019.
<https://seinesaintdenis.fr/solidarite/observatoire-des-violences-envers-les-femmes/article/etude-sur-la-prostitution-des-mineures-en-seine-saint-denis> ↵

Prostitutions : les enjeux sanitaires, Claire Aubin, Danielle Jourdain-Menninger, Dr Julien Emmanuelli, IGAS, 2012.
<https://www.igas.gouv.fr/spip.php?article291> ↵

2. Travaux de recherche

Le pigeon michetonné, La michetonneuse plumée... L'accompagnement éducatif mis à l'épreuve par des adolescent-es engagées dans un processus prostitutionnel, Liliana Gil, 2012.

Prostitution de mineures. Quelles réalités sociales et juridiques?, Bénédicte Lavaud-Legendre, Cécile Plessard, Gaëlle Encrenaz, Université de Bordeaux (UB), CNRS, 2020.

La prostitution et l'exploitation sexuelle des mineurs en France, Marine Crémère, *Journal du droit des jeunes*, 2017/8.

PROMIFRANCE Recherche-action pluridisciplinaire sur la prostitution des mineurs en France, Centre de Victimologie pour Mineurs, 2022.
<https://cvm-mineurs.org/page/recherche-action-sur-la-prostitution-des-mineurs> ↵

Protéger les enfants et les adolescents de la prostitution. Volet 1 : comprendre, voir, (se) mobiliser
Dossier thématique coordonné par Émilie Cole et Magali Fougère-Ricaud, Observatoire de la protection de l'enfance / La Documentation française, 2021.
https://onpe.gouv.fr/system/files/publication/dt_prostitution_t1.pdf ↵

3. Associations

Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) Étude ProSanté 2010-2011.

Étude sur l'état de santé, l'accès aux soins et l'accès aux droits des personnes en situation de prostitution rencontrées dans des structures sociales et médicales, FNARS et INVS, 2011

https://www.federationsolidarite.org/wp-content/uploads/2020/09/Rapport_ProSant%C3%A9_assembleVF.pdf ↵

Prostitution des mineures. Enquête qualitative et quantitative

https://www.federationsolidarite.org/wp-content/uploads/2020/09/Enquete_Prostitution_Octobre_2019.pdf ↵

4. Mouvement du Nid

Notre association publie une revue trimestrielle, *Prostitution et Société*, dans laquelle vous retrouverez entre autres tous les témoignages cités dans cette brochure.

Éducation à la vie affective et sexuelle : des chantiers prometteurs

<https://mouvementdunid.org/prostitution-societe/numeros/198-prostitution-et-societe-n198-education-a-la-vie-affective-et-sexuelle-des-chantiers-prometteurs> ↵

Agir ensemble contre la prostitution des mineures

<https://mouvementdunid.org/prostitution-societe/numeros/201-prostitution-et-societe-n201-juillet-sept-2019-agir-ensemble-contre-la-prostitution-des-mineur%C2%B7es/> ↵

Sauf mention contraire, les citations des experts mobilisés au fil de ce document proviennent de l'enregistrement de deux colloques organisés par le Mouvement du Nid :

- *Virilisme, hypersexualisation, prostitution des mineures*, Malakoff, 4 juin 2019
- *Adolescence numérique et prostitution des mineures*, Créteil, 28 juin 2019
- Notre numéro « *Agir ensemble contre la prostitution des mineures* » fait la synthèse de ces deux colloques.

C. Agir en prévention avec le Mouvement du Nid

Le Mouvement du Nid est agréé au titre des associations complémentaires de l'enseignement public. Il agit dans le cadre de l'éducation à la sexualité dans les écoles, les collèges et les lycées, un champ d'intervention qui englobe les problématiques des relations entre garçons et filles, des violences sexuelles, de la pornographie, des préjugés sexistes ou homophobes.

• Nos principes d'action

En prévention, le Mouvement du Nid adopte une posture rigoureusement non militante. Nos équipes, composées de salariés et de bénévoles, bénéficient de la formation continue et d'échanges de pratiques en interne.

Nos interventions visent à apprendre aux jeunes à reconnaître des situations à risques d'inégalités et de violences et à s'en protéger, à donner des outils pour renforcer sa capacité à faire ses propres choix.

Elles s'adressent aux jeunes en tant que citoyen·nes en devenir, sans oublier que parmi eux et elles il peut se trouver des victimes potentielles de violences sexistes et sexuelles mais aussi de potentiels auteurs de violences.

• Notre approche pédagogique

S'il a évidemment pour mission de prévenir les risques prostitutionnels, le Mouvement du Nid ne peut le faire en toute logique sans sensibiliser plus largement aux conduites sexistes, aux violences sexuelles et à la question de l'égalité entre femmes et hommes.

C'est en ayant construit des références positives sur la sexualité, libéré la parole des élèves sur ce qu'est un acte sexuel qui se déroule bien - dans la non-violence et la réciprocité du désir - que les violences de la prostitution leur apparaissent comme évidentes.

• Notre pédagogie repose sur trois piliers :

1/ Le développement de compétences psycho-sociales pour apprendre à repérer les risques, à y faire face, et notamment à appeler à l'aide ;

2/ L'importance consacrée au fait qu'une sexualité libre et épanouie nécessite la réciprocité du désir, l'égalité dans la relation et l'absence de violence.

3/ La remise en contexte de la prostitution dans l'ensemble des violences contre les femmes.

- **Notre méthode : le débat et la prise de parole**

Le Mouvement du Nid accorde un long temps à la prise de parole des jeunes lors des actions de prévention. Les animateurs-trices de l'association n'arrivent ni en donneurs de leçons, ni en moralisateurs. Ils laissent tout l'espace nécessaire aux jeunes pour exprimer leurs doutes, leurs convictions, questionner, réagir, devenir soi-même acteur et actrice de prévention.

Pour favoriser cette démarche de questionnement nous privilégions l'organisation de groupes de parole et des supports comme le théâtre-forum. Nous nous appuyons sur des supports d'animation (films, brochures) pour faciliter la discussion (voir pages suivantes).

Le rôle des intervenants est de partir de cette parole des jeunes pour rappeler des faits établis et le cadre juridique, d'inciter à analyser les situations à risques pour s'en protéger, de donner des outils pour renforcer sa capacité à faire ses propres choix.

Nous accordons une grande importance au dialogue avec les personnels des établissements concernés, afin de les informer des thèmes qui seront abordés et nous assurer de leur pertinence au regard des problématiques de l'établissement.

En effet nos interventions sont d'autant plus utiles lorsqu'elles s'accordent avec le projet d'éducation à la santé et à la citoyenneté mis en œuvre dans l'établissement.


VIDÉOS DE SENSIBILISATION

Quatre vidéos de sensibilisation pour ouvrir le dialogue.



Le piège

Avec ce film basé sur des histoires vraies, nous racontons plusieurs moments dans la vie d'une collégienne, Emma, qu'un jeune proxénète et une « fausse amie » rabatteuse cherchent à prendre au piège. L'étau se resserre autour de la jeune fille qui accepte finalement des actes sexuels monnayés. Heureusement, Emma n'a jamais perdu le contact avec son ami d'enfance, qui refuse de la laisser tomber.

Public : Lycée, jeunes adultes.

Intérêt pédagogique : Ce film nous permet d'aborder les questions de la manipulation mise en œuvre par les proxénètes (et dans les relations affectives dites toxiques en général) mais aussi les ressources, les soutiens qui existent pour les jeunes vulnérables.

Le Piège propose trois scènes clés en interactivité pour mieux associer le jeune public à l'histoire et faciliter la prise de parole.

Durée : 15 minutes.



Proxolab

L'action se déroule dans les locaux d'une start-up, Proxolab, incubateur de proxénètes. Un manager dévoile ses « tours de main » pour « recruter » de futures victimes. Il s'appuie sur l'exemple de Léa, une jeune fille en rupture familiale qui a publié sur des réseaux sociaux des infos sur sa vie intime. Un des jeunes proxénètes est déjà en contact avec Léa par messagerie instantanée...

Public : Lycée, jeunes adultes.

Intérêt pédagogique : Depuis toujours, les proxénètes utilisent les facteurs de vulnérabilité présents chez les victimes pour les manipuler, les isoler de leurs proches et les amener à envisager d'être prostituée. Aujourd'hui, leur tâche est facilitée car ces facteurs de vulnérabilité sont exposés au vu de tous sur les réseaux sociaux. Le Mouvement du Nid souhaite ouvrir le dialogue avec les jeunes et renforcer leur capacité à se défendre face à des manipulateurs qui ont compris tout l'intérêt des réseaux sociaux pour repérer et approcher leurs futures victimes.

Durée : 3 minutes 54 secondes.


VIDÉOS DE SENSIBILISATION


Pornographie, Hors Cadre

Tiffany est en galère, une copine lui a parlé d'un moyen rapide de gagner de l'argent, « le X ». C'est sous contrôle, il y a un contrat, on dit ce qu'on veut bien faire et ce qu'on ne veut pas. Mais lorsque la réalité se révèle tout autre, que peut bien faire la victime ?

Public : Lycée, jeunes adultes.

Intérêt pédagogique : Le Mouvement du Nid est de plus en plus sollicité par des jeunes femmes qui ont subi des violences sexuelles dans cette industrie et considère que la pornographie n'est rien d'autre que de la prostitution filmée. Un des enjeux de la prévention est de faire prendre conscience aux jeunes que les actes sexuels dans la pornographie sont mis en scène, poussés à l'extrême. Grâce au dispositif imaginé pour notre spot de prévention, un faux reportage « dans les coulisses du porno », nous les amenons aussi à prendre en compte la violence bien réelle subie par les « actrices » (et les contraintes vécues par les « acteurs ») et comprendre les pressions dont elles peuvent faire l'objet.

Durée : 5 minutes 35 secondes.



On N'est Pas Des Caricatures

Inès (15 ans) et Habib (16 ans) se livrent en toute sincérité dans une vidéo « best friends », un format en vogue sur les réseaux sociaux. Les deux adolescents partagent leurs conceptions de l'amour, de l'amitié et finissent par se révolter face à l'absurdité des modèles stéréotypés qu'on leur impose.

Public : Classes de 4^{ème} et 3^{ème}, lycées

Intérêt pédagogique : Cette vidéo se distingue d'autres films de prévention par son ton positif en évoquant la complicité amicale entre deux jeunes, loin de toute situation de violence. Ils discutent, se chamaillent puis tombent d'accord pour affirmer leur liberté d'aimer la personne de leur choix. L'occasion d'évoquer les rapports garçons-filles et l'égalité femmes-hommes, les rapports d'emprise comme la jalousie, la violence de certains préjugés (l'homophobie)...

Durée : 3 minutes 16 secondes.



« *Demain nous appartient* »

Format : Théâtre-forum. 2 modules de deux heures (matin et après-midi) pour 60 jeunes chacun.

Public : Une version est disponible pour les classes de 4^{ème} et 3^{ème} et une autre pour le lycée.

Pour échanger - de façon ludique et dynamique, en laissant la part belle à l'improvisation ! - sur l'égalité femmes hommes, le sexisme, la violence sexuelle, la réalité de la prostitution...

Selon les scènes, le public est tour à tour acteur et spectateur !

Une comédienne meneuse de jeu régule et favorise la réflexion et les échanges entre les jeunes et les intervenants du Mouvement du Nid avec l'objectif de provoquer le débat en agissant directement sur les scènes. Une partie-conclusion rassemble tous les personnages et les intervenants. Avec cet outil, **les jeunes prennent en main le fil de l'histoire et cherchent eux-mêmes des solutions** à des situations violentes illustrées par des courtes saynètes.

Intérêt pédagogique : La séance est suivie d'échanges avec nos intervenants.

Thèmes principaux : Identité sexuelle, stéréotypes et sexisme, violences sexistes et sexuelles, exploitation commerciale de la sexualité.



e. La formation « Prostitution des mineures » du Mouvement du Nid

Formation s'adressant à tous les professionnel·les et les bénévoles intervenant auprès d'un public jeune (éducation, animation, justice...) ou souhaitant se former sur le sujet.

Jour 1

Connaître et comprendre le phénomène prostitutionnel

- Réalités et état des lieux
- Facteurs d'entrée et impact de la prostitution
- Cadre juridique et enjeux socio-éducatifs

Jour 2

Éducation et prévention

- Prévention et compétences psycho-sociales
- Éducation à la sexualité et pornographie
- Cyber-violences et hypersexualisation

Jour 3 (optionnel)

Repérer, accueillir et accompagner

- Penser la relation d'aide : éthique et posture
- Analyse de pratiques, jeux de rôles
- Obstacles et leviers à la sortie de prostitution

Modalités

Durée : 2 ou 3 jours

Participants : 20 maximum

Tarif : Nous consulter

LA PROSTITUTION DES MINEUR·ES

FORMATION À DESTINATION DES PROFESSIONNEL·ES ET BÉNÉVOLES

MOUVEMENT DU NID

Mouvement du Nid-France
01 42 70 92 40
formation@mouvementdunid.org
<https://mouvementdunid.org>

Modalités pédagogiques

- ✓ **Renforcer** le repérage et l'accompagnement des jeunes victimes en situation de prostitution.
- ✓ **Partager** une culture commune sur le phénomène prostitutionnel chez les mineur·es et ses enjeux.

Contenu

Jour 2

ÉDUCATION ET PRÉVENTION

- Prévention et compétences psycho-sociales
- Éducation à la sexualité et pornographie
- Cyber-violences et hypersexualisation

Modalités

Formation s'adressant à tous professionnels et bénévoles intervenant auprès d'un public jeune (éducation, animation, justice...) ou souhaitant se former sur le sujet

Durée : 2 ou 3 jours

Participant·es : 20 maximum

Tarif : nous consulter



Nous joindre pour mettre en place une action de prévention ou une formation

Contactez le Secrétariat National
du Mouvement du Nid :

Elise Guiraud

eguiraud@mouvementdunid.org

Lina Sibi

formation@mouvementdunid.org

Nous vous mettrons en lien avec l'équipe
agissant dans votre département.



Mouvement du Nid - France
8 bis rue Dagobert
92110 Clichy
01 42 70 92 40

www.mouvementdunid.org